



TRAVAILLEURS SANS PAPIERS L'APPEL À RÉGULARISER

Des élus Renaissance et Modem signent, avec des parlementaires PS, PCF, EE-LV et Liot, une tribune réclamant la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension. Une initiative qui, à quelques semaines du vote de la loi immigration, met la pression sur l'exécutif. PAGES 2-5

Elle est pas belle cette Une de Libé ? L'alliance des crapules et des traîtres...



● **Travailleurs sans papiers : l'appel à régulariser.** C'est la une de [@Libe](#) mardi

Des élus Renaissance et Modem signent, avec des parlementaires PS, PCF, EELV et Liot, une tribune réclamant la régularisation dans les métiers en tension.

Lire : journal.liberation.fr

Quelle tablée ! **Le président (Renaissance) de la commission des Lois de l'Assemblée, Sacha Houlié, sa collègue Stella Dupont, le patron du PCF, Fabien Roussel, la sénatrice socialiste Marie-Pierre de La Gontrie et le député EE-LV Julien Bayou** : l'affiche va faire parler. Le décor où le petit groupe doit poser pour la photo, un bistrot basque de Montrouge (Hauts-de-Seine), a été soigneusement choisi pour soutenir le propos. [En bref : régularisez les travailleurs sans papiers.](#) Ceux qui, dans l'ombre, nettoient les villes et lustrent les bureaux, prennent soin des personnes âgées, triment sur les chantiers, font tourner les cuisines. «Ce restaurant illustre bien l'interpellation des parlementaires, avec des salariés et un patron confrontés aux méandres kafkaïens du renouvellement de leurs papiers, explique Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité. J'espère que cette démonstration transpartisane de bon sens et de courage politique inspirera le gouvernement, le Parlement et la société.» C'est lui, [l'ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides \(Ofpra\), qui...](#)

Suite réservée aux abonnés.

https://www.liberation.fr/politique/travailleurs-sans-papiers-un-appel-uni-et-unique-20230911_23YDNCW03JFPTBULNIEHE6DRZI/

On le sentait venir depuis pas mal de temps. Macron tournait autour du pot, parlant à l'occasion de faire venir des immigrés pour les "métiers en tension", (avec tous les clandestos et immigrés qui ne travaillent pas, il faudrait en faire venir d'autres ? appelez-nous cons...) puis parlant de l'immigration, faisant croire sciemment à la dupe qui sommeille en tout Français moyen que Macron commencerait à voir, penser... que l'immigration est un problème ! Je t'en fiche ! Il est évident que lorsque le Ceaucescu français parle d'immigration c'est qu'il cherche les moyens de l'accroître, de l'accélérer, d'implanter durablement les clandestins, de la légaliser bref, de nous la mettre profond.

Une fois de plus.

Et comme la gauche tout ensemble réunie pour une fois est sur les charbons ardents, n'attendant que cela elle aussi et par idéologie et par attente fébrile de voir de nouveaux électeurs à venir, et par la naturalisation et par la descendance des immigrés... ça peut passer à l'Assemblée, pour peu que les LR entrent dans le jeu, ce qui n'est pas impossible.

Ne pas oublier que, il y a plus d'un an, en août 22 (pourquoi les plus grosses saloperies sont-elles annoncées en août ?) le déjà président **Renaissance** de la commission des Lois de l'Assemblée, **Sacha Houlié**, avait déposé une proposition de loi francocide à l'Assemblée pour le droit de vote et d'éligibilité des immigrés. Changer les électeurs, changer les Français, vite !!! Macron met les bouchées doubles.

Sacha Houlié, Président macroniste de la Commission des lois dépose le 2 août une proposition de loi pour le droit de vote et l'éligibilité des immigrés.

Quand il s'agit d'immigration, ces politiciens irresponsables ne prennent jamais de vacances. #submersion #RN pic.twitter.com/3UXBjB7P4A

– Philippe Olivier (@PhOlivierRN) [August 9, 2022](#)

Pour consulter la proposition de loi c'est ici

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/textes/l16b0178_proposition-loi

C'est, les salauds ça ose tout, une proposition de loi constitutionnelle, puisqu'elle amène carrément à modifier la Constitution.

Or, la modification peut être actée par un référendum ou, à la Sarkozy, en contournant le peuple et en faisant ratifier par le Parlement et l'Assemblée Nationale réunies en congrès.

L'article 89 de la Constitution dispose, dans son alinéa premier, que « l'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du Premier ministre et aux membres du Parlement ».

Le droit de déposer des propositions de loi constitutionnelle est largement utilisé par les parlementaires (depuis 1958, plus de 150 propositions de loi constitutionnelle ont été déposées sur le Bureau du Sénat).

Certaines ont été adoptées par le Sénat mais jusqu'à présent, aucune n'a encore franchi toutes les étapes de procédure aboutissant à une révision constitutionnelle en bonne et due forme. L'obligation de passer par la voie finale d'un référendum, alors que les révisions d'origine gouvernementale peuvent emprunter la voie, beaucoup plus souple, du Congrès du Parlement, peut expliquer en partie cela.

Vous voyez où je veux en venir. Il y a dans les tuyaux de l'Assemblée un certain nombre de propositions de lois constitutionnelles en attente... En attente. Pendant ce temps, Macron multiplie les petites phrases, invite à dîner tous les responsables de partis, offre le vin à l'un, le sucre à l'autre, la caresse au dernier... histoire d'amener tous les députés et sénateurs à voter le package qu'il proposera pour le prochain congrès selon les intérêts de chacun, de chaque parti. Et chacun d'accepter ce qu'il refusait jusqu'à présent pour ne pas perdre le bonbon à lui destiné.

Il n'est pas exclu que dans le package on ait et la possibilité pour Macron de se présenter une 3ème fois et le droit de vote permis aux immigrés aux élections locales, voire nationales...